



«Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire» (Voltaire)



Les ECHOS

édition quotidienne de Jamana

Le premier journal privé au Mali

Siège:
Niamakoro
à 100 m
de l'Unicef

B.P. 2043
Tel : 20 20 62 89
66 75 14 92
Bamako - Mali

quotidienlesechosmali@gmail.com

N° 5963 MARDI 16 AVRIL 2024 - 35^E ANNÉE - MALI : 300 F CFA

ECONOMIE ET GESTION

Quatrième République, affirmation et dates écono- miques importantes de la nouvelle Constitution



La nouvelle Constitution du Mali a été promulguée par le Président de la Transition, le 22 Juillet 2023. En matière économique, nous avons relevé cinq affirmations fortes et trois dates très importantes.

Lire page 5

BOULKAMSOUMBOUGOU

Un incendie fait des ravages dans un dépôt de plastique

Lire page 3



AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Près de 55 millions de personnes risquent d'être touchées par la famine

Lire page 4

ZONE DES 3 FRONTIÈRES

La force conjointe de l'AES neutralise plusieurs terroristes

Lire page 6

ECHOS DES TRIBUNAUX

Un vieux alcoolique acquitté par la cour après 1an de prison pour « viol et injures non publiques »

Lire page 3

TENSION SOCIALE

Le SYNABEF en grève de 120 heures à partir de ce matin

Lire page 3



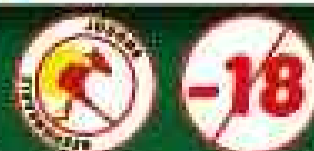
AVIS AU PUBLIC

**La Direction du PMU- MALI a le plaisir de communiquer ci- après
Le calendrier des paris pour le mois d'Avril 2024**

1	MARDI	02-avr	FONTAINEBLEAU	PLAT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
2	MERCREDI	03-avr	ANGERS EVENTARD	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
3	JEUDI	04-avr	CHANTILLY	PLAT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
4	VENDREDI	05-avr	VINCENNES	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
5	SAMEDI	06-avr	VINCENNES	TROT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
6	DIMANCHE	07-avr	LONGCHAMP	PLAT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
7	MARDI	09-avr	DEAUVILLE	PLAT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
8	MERCREDI	10-avr	LYON LA SOIE	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
9	JEUDI	11-avr	AUTEUIL	OBSTACLE	QUARTE/TIERCE/COUPLE
10	VENDREDI	12-avr	VINCENNES	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
11	SAMEDI	13-avr	VINCENNES	TROT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
12	DIMANCHE	14-avr	LONGCHAMP	PLAT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
13	MARDI	16-avr	AUTEUIL	OBSTACLE	QUARTE/TIERCE/COUPLE
14	MERCREDI	17-avr	REIMS	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
15	JEUDI	18-avr	LONGCHAMP	PLAT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
16	VENDREDI	19-avr	VINCENNES	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
17	SAMEDI	20-avr	ENGHIEN	TROT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
18	DIMANCHE	21-avr	AUTEUIL	OBSTACLE	QUINTE-TIERCE/COUPLE
19	MARDI	23-avr	COMPIEGNE	OBSTACLE	QUARTE/TIERCE/COUPLE
20	MERCREDI	24-avr	CORDEMAIS	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
21	JEUDI	25-avr	LONGCHAMP	PLAT	QUARTE/TIERCE/COUPLE
22	VENDREDI	26-avr	VINCENNES	TROT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
23	SAMEDI	27-avr	AUTEUIL	OBSTACLE	QUARTE/TIERCE/COUPLE
24	DIMANCHE	28-avr	LONGCHAMP	PLAT	QUINTE-TIERCE/COUPLE
25	MARDI	30-avr	FONTAINEBLEAU	PLAT	QUARTE/TIERCE/COUPLE

Le PMU- MALI souhaite un bon mois de carême aux fidèles parieurs BAMAKO.

**LE 21 MARS 2024
LA DIRECTION GENERALE**



PMU - MALI Société du Pari Mutuel Urbain, Bamako Mali

Place de la Liberté, Mali BP E : 886 / Tél : 00 223 20 23 15 85 / www.pmu.ml/ pmumali officiel

ÉCHOS DES TRIBUNAUX



Un vieux alcoolique acquitté par la cour après 1an de prison pour « viol et injures non publiques »

Lundi le 15 avril 2024, Ousmane Berthé un vieux né vers 1975 a comparu devant la cour d'assises de Bamako. Au terme des débats, il a été acquitté après 1ans d'emprisonnement par la cour.

Les faits qui lui étaient reprochés remontent du 13 Février 2023. Au soir, alors qu'elle revenait de l'école, la fillette Adizatou SANOU, âgée de 10 ans, a été apostrophée par le nommé Ousmane BERTHE, qui après bâillonné l'a entraîné de force derrière le cimetière de la mission catholique à koutiala-Koko.

Là après avoir exercé des attouchements sur la personne, il a tenté d'assouvir des instincts

Sexuels. Toutefois, suite à des cris de détresse de la victime, les nommés Amgana Jean Paul TOGO et Amagron Léonel TOGO, des voisins du quartier, se sont précipité sur les lieux pour la soustraire de son étreinte, avant de le mettre à la

disposition des autorités policières pour les nécessités de l'enquête.

A la réception de la procédure d'enquête préliminaire établie à cet égard, le parquet de céans a opté pour l'ouverture d'une information judiciaire contre le susnommé pour tentative de viol et injures non publiques.

Le nommé Ousmane BERTHE accusé de tentative de viol sur la personne de la fillette Adizatou SANOU, a, tout au long de la pro-

cedure, tenté de se disculper des faits qui lui étaient reprochés, que certes, il était sous l'emprise de l'alcool au moment des faits, mais qu'il ne se souvient pas avoir tenté d'abuser de la petite Adizatou SANOU, encore moins proféré des injures à l'endroit des voisins qui sont venus sur les lieux.

Dans la salle ni la victime ni les parties civiles n'étaient présents pour témoigner sur les faits.

A la barre, Ousmane Berthé le pré-

sumé accusé a reconnu pleinement son alcoolisme. Par ailleurs il a nié les faits qui lui étaient reprochés. Avec des difficultés à bien s'exprimer, les propos répétitifs de l'accusé ont été : « j'ai pas violé ni tenter de violé la fille ».

La cour dans sa sagacité a rendu non coupable le vieil Ousmane Berthé après 1ans d'emprisonnement.

BARAKISSA KONÉ, STAGIAIRE

TENSION SOCIALE

Le SYNABEF en grève de 120 heures à partir de ce matin

Le Syndicat National des Banques, Assurances, Établissements Financiers et Commerces du Mali (SYNABEF) prévoit, à partir du mercredi 17 avril prochain à 00 heures, une grève générale de 72 heures ; reconductible à 120 heures, sur toute l'étendue du territoire nationale. L'information a été donnée par le Secrétaire général du SYNABEF, Hamadoun Bah.



Face à la détermination des partenaires de fouler du pieds le droit

des travailleurs, face à leur volonté manifeste de mettre fin au syndica-

lisme par des licenciements collectifs des travailleurs et des syndicalistes. Face à la défiance de l'Etat et de l'autorité de l'Etat de certains responsables d'Entreprise, le SYNABEF informe ses militants et militantes qu'à l'exception de PMU Mali, aucun des points relatifs aux cas d'injustices, aux cas de violations flagrantes des libertés syndicales, aux cas des licenciements abusifs et illégaux n'a eu même un début de solution.

Sous la plume de son secrétaire général, Hamadoun Bah, le Syndicat exige la satisfaction de 23

points de revendications. Ils sont, entre autres, la régularisation de tous les intérimaires dans les entreprises, la mise en œuvre immédiate et effective des accords signés par les entreprises.

« En dépit de la situation grave que traverse notre pays, les partenaires ont choisi la «voie de la déstabilisation en se cramponnant sur leurs positions de va-t-en guerre. la grève des 72h reconductible 120h est donc maintenue », a-t-il indiqué. Le syndicat demande aussi la réintégration de tous les travailleurs licenciés illégalement ou rétrogradés pour des raisons syndicales et le paiement de leurs salaires. Une autre revendication du Synabef concerne l'arrêt immédiat des abus de la justice à l'en-

contre des banquiers et la libération immédiate des camarades détenus.

Rappelons que le préavis a été déposé ce 2 avril 2024, à la Direction nationale du travail (DNT) et comporte de nombreux points de revendications relatifs à la violation de la liberté syndicale ; à la régularisation des cas d'injustice ; au non-respect des engagements entre autres.

Sur le plan du respect de la liberté syndicale, le SYNABEF avait exigé le retour sans condition et sans délai de tous les travailleurs licenciés ou renvoyés illégalement.

M.S

BOULKAMSOUMBOUGOU

Un incendie fait des ravages dans un dépôt de plastique

Le lundi 15 Avril 2024, un incendie a calciné un dépôt de matériels plastiques à Boulkamssoumbougou en commune I du district de Bamako.

Dans la mi journée du lundi 15 avril, une tragédie a marqué la journée des riverains du quartier de Boulkamssoumbougou. En effet, le feu a fait dans un dépôt de matériels plastiques : « carafe, seau, bassine, bol, ... » ; consommant un majeur parti des articles

en plastique sur place.

Néanmoins, selon des sources, certains ont pu être sauvé grâce à l'aide des citoyens sur place. Aussi, alertés par la population, les sapeurs-pompiers se sont dépêchés sur les lieux du drame

afin de limiter les dégâts et stopper la catastrophe.

Selon nos Informations, les causes de l'incendie sont actuellement méconnues et aucune perte humaine ou blessures n'a été signalé pour le moment.

AMINATA TÉRA



AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Près de 55 millions de personnes risquent d'être touchées par la famine

Près de 55 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre seront touchées par la famine entre juin et août 2024, Selon l'analyse de la sécurité alimentaire du Cadre Harmonisé de mars 2024 publiée par le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).



Selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), ce chiffre représente une augmentation de quatre millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire par rapport aux prévisions de novembre 2023 et met en évidence une multiplication par quatre au cours des cinq dernières années. Le PAM déclare

que « la situation est particulièrement préoccupante dans le nord du Mali, touché par le conflit, où l'on estime que 2 600 personnes risquent de souffrir d'une faim catastrophique (phase 5 de l'IPC/CH) ». « Les données les plus récentes révèlent également une évolution significative des facteurs à l'origine

de l'insécurité alimentaire dans la région, en dehors des conflits récurrents », ajoute-t-il.

Selon le PAM, les défis économiques tels que les dévaluations monétaires, l'inflation galopante, la stagnation de la production et les barrières commerciales ont aggravé la crise alimentaire, affectant les populations ordinaires de toute la région. Ajoutant que le Nigeria, le Ghana, la Sierra Leone et le Mali sont parmi les plus touchés.

Le programme alimentaire mondial pointe aussi du doigt l'inflation dans ces pays africains. « Les prix des principales céréales de base continuent d'augmenter dans la région de 10 % à plus de 100 % par rapport à la moyenne des cinq der-

nières années, sous l'effet de l'inflation monétaire, des coûts du carburant et du transport, des sanctions de la CEDEAO et des restrictions sur les flux de produits agropastoraux », a déclaré le PAM. Puis de poursuivre : « l'inflation monétaire est l'un des principaux facteurs de volatilité des prix au Ghana (23 %), au Nigeria (30 %), en Sierra Leone (54 %), au Libéria (10 %) et en Gambie (16 %) ». Il a ajouté que « l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale demeurent fortement dépendantes des importations pour répondre aux besoins alimentaires de la population. Pourtant, les factures d'importation continuent d'augmenter en raison de la dépréciation de la monnaie et de l'inflation élevée, alors même que les pays sont confrontés à des contraintes fiscales majeures et à des défis macroéconomiques ». « La production céréalière pour la campagne agricole 2023-2024 accuse un déficit de 12 millions de

tonnes, tandis que les disponibilités céréalières par habitant sont en baisse de 2 % par rapport à la dernière campagne agricole », a déclaré le PAM.

Face à des besoins « de plus en plus importants », le PAM appelle les gouvernements nationaux, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé « à mettre en œuvre des solutions durables qui renforcent la sécurité alimentaire, améliorent la productivité agricole et atténuent les effets néfastes de la volatilité économique ». « Les gouvernements et le secteur privé doivent collaborer pour veiller à ce que le droit fondamental à l'alimentation soit respecté pour tous », a déclaré le programme alimentaire mondial.

MORY KEÏTA

TOMBOLA MEGAWIN SPÉCIAL 8 MARS

Souley Diallo remporte un chèque de 8 millions F CFA

Du 1er au 31 mars 2024, Orange-Mali a organisé une grande tombola pour le service Megawin dont le gros lot dénommé "Tombola Megawin spécial 8 mars" est de 8 millions F CFA. Ce gros lot a été gagné par Souley Diallo, un entrepreneur.

La remise du chèque géant des 8 millions F CFA à l'heureux gagnant a eu lieu le 4 avril dernier au siège d'Orange-Mali. « J'ai gagné par un coup de chance. Et j'ai été surpris de gagner les 8 millions F CFA. C'est pour dire aux clients d'Orange-Mali qu'il n'y a aucune

tricherie dans la Tombola organisée chaque semaine par la société de téléphonie Orange-Mali. La tombola Megawin est organisée dans la transparence », a déclaré l'heureux gagnant.

Oukou Dicko d'Orange-Mali a

expliqué que la Tombola Megawin spécial 8 mars a été organisé par Orange-Mali pour rendre hommage à la femme malienne.

La cérémonie de remise du chèque de la tombola spécial 8 mars était couplée à la remise des paniers ramadan aux 30 gagnants de la Tombola Séwa Koura ramadan.

SEYDOU FANÉ



JOURNÉE MONDIALE DES ENFANTS DE LA RUE

Mme Coulibaly Mariam Maïga place l'insertion sociale au centre des préoccupations

C'est à la faveur de la célébration de la journée internationale des enfants de la rue que la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mme Coulibaly Mariam Maïga, a annoncé que ce fléau touche plus de 120 millions d'enfants à travers le monde, dont 30 millions en Afrique. C'était vendredi dernier à la Cité des Enfants sise Niamakoro en présence du directeur du Samusocial Mali, Alou Coulibaly, et du président de la Coalition malienne pour les droits de l'enfant (Comade), Antoine Akplogan.



Dédiée par les Nations unies en 2009, cette journée est célébrée à l'instar de la communauté internationale depuis 2012 pour signifier l'humanité de ces enfants et alerter sur l'urgence d'agir pour leur protection. Cette année, le thème est intitulé «L'accès aux services de protection et de réinsertion sociale: un droit pour les enfants de la rue».

Pour sa part, le directeur du Samusocial Mali, Alou Coulibaly, a salué la forte mobilisation des différents acteurs. Nous témoignons leur volonté d'agir face au spectacle désolant des milliers d'enfants en rupture sociale et familiale et contraints à la survie en rue. L'heure est à l'action face à l'ampleur et aux conséquences né-

fastes de ce phénomène », a déclaré le Directeur du Samusocial Mali, avant d'affirmer que ces enfants ne sont que des victimes des dysfonctionnements au sein de nos familles.

À cette occasion, les organisations de la société civile (OSC) ont lancé un appel aux autorités en vue de les amener à s'impliquer activement dans la quête de réponse au phénomène des enfants de la rue.

Pour y répondre, la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a fait savoir que le phénomène des enfants de la rue constitue une violation grave de leurs droits, avant de rappeler que ce fléau touche plus de 120 millions d'enfants à travers le monde, dont 30 millions en Afrique.

En contradiction avec les engagements pris par la communauté internationale pour la promotion et la protection des droits des enfants et avec les valeurs ancestrales de nos sociétés africaines, ces enfants vulnérables, dit-elle, sont victimes de privation de leurs droits à l'éducation, la santé, la justice, la sécurité, mais aussi aux loisirs. Ce qui porte à croire qu'ils courent un risque de violence, de stigmatisation et d'exclusion sociale.

En parlant des acquis, Mme Coulibaly Mariam Maïga est revenue sur l'adoption en 2014 de la Politique nationale de promotion et de protection de l'enfant. Elle a évoqué, entre autres, la prise en charge médicale gratuite des enfants de la rue par le Régime d'assistance médicale (Ramed), l'accès des filles en situation de rue aux programmes de formation et d'insertion professionnelle, les recherches de famille de ces enfants, le suivi des enfants réinsérés en famille en vue de faciliter leur scolarisation. « Chaque

année, ce sont plus de 2 000 enfants et jeunes de la rue qui bénéficient de l'assistance du Samusocial Mali et ses partenaires», a fait savoir Pr Mariam Maïga Coulibaly.

Rappelons que les Nations unies, à travers le Comité des droits de l'enfant, s'activent à fournir aux États des orientations sur la manière d'élaborer des stratégies nationales globales en faveur des enfants de la rue.

Au nombre des défis à relever, le Samusocial Mali a mené des actions à l'intention des enfants de la rue. Il s'agit de la réintégration des enfants de la rue dans la société, de la prévention du phénomène notamment en renforçant la sensibilisation des communautés sur les pratiques néfastes aux enfants contre des violences faites aux enfants de la rue.

M.S

DIALOGUE INTER-MALIENS

Quatrième république affirmations et dates économiques importantes de la nouvelle constitution

La nouvelle Constitution du Mali a été promulguée par le Président de la Transition, le 22 Juillet 2023. En matière économique, nous avons relevé cinq affirmations fortes et trois dates très importantes.

I – LES AFFIRMATIONS ECONOMIQUES.

Première affirmation « Le Président de la République détermine la politique de la Nation ». Article 44.

Cette affirmation pourrait être lue au pluriel. En effet, le mot « Politique » recouvre toutes les politiques en matière de développement économique, social et culturel dont on cite :

- La politique agricole,
- La politique de santé,
- La politique de sécurité du pays, de protection des personnes et de leurs biens,
- La politique économique,
- La politique industrielle,
- La politique monétaire,
- Le système d'éducation et d'enseignement,
- La recherche scientifique,
- La politique sportive, artistique et culturelle,
- La justice, en tant que premier magistrat du pays,
- La diplomatie et le bon voisinage,
- La politique d'administration et d'aménagement du territoire,
- La politique environnementale
- Etc.

Cette affirmation est une lourde responsabilité. Tout le progrès du pays est suspendu à sa vision. Tout retard accusé par le pays dans quelque domaine que ce soit est imputable à lui.

Il est de la plus haute importance de se faire assister par des Conseillers très expérimentés, des femmes et des hommes qui ont vu, pratiqué et résolu mille et un problèmes, capables de trouver des solutions efficaces au quart de la réflexion. Ils aident le Président de la République à « dessiner ou peaufiner sa vision » du pays, identifier des obstacles et inconvénients qui pourraient se dresser sur le chemin de sa concrétisation.

Deuxième affirmation « La liberté d'entreprise est garantie dans le cadre des lois et règlements en vigueur ». Article 21.

La nouvelle Constitution maintient « l'économie libérale » ou le système économique capitaliste affirmé dans la Constitution de février 1992. Toute personne vivant au Mali peut entreprendre librement des activités économiques de son choix. La seule limite est le respect des lois et de la réglementation, ce qui sous-entend surtout la licéité des activités entreprises.

Troisième affirmation « Tout citoyen est tenu de remplir ses devoirs civiques notamment de s'acquitter de ses obligations fiscales ». Article 27.

Le principe de la constitutionnalité de l'impôt est posé dans cet article. Toute personne vivant au Mali doit s'acquitter, sur ses revenus, les impôts, droits et taxes liés à l'exercice de ses activités.

Ainsi la nouvelle Constitution maintient que toute personne vivant au Mali, doit contribuer à la couverture des dépenses publiques.

Quatrième affirmation « Les traités de paix, de commerce, les traités ou accords relatifs aux organisations internationales, ceux qui engagent les finances de l'Etat, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes, ne peuvent être approuvés ou ratifiés qu'en vertu de la loi. Ils ne prennent effet qu'après avoir été approuvés ou ratifiés ». Article 182.

Cet article pose le principe de l'ouverture du Mali sur le reste du monde. Le pays pourrait signer avec tout pays et toute organisation internationale des traités en matière économique : commerce, industrie, mines, services comme les transports (terrestres, aériens, fluvial), banques, assurances, hôtellerie et tourisme, etc.

Cinquième affirmation « L'administration participe à la promotion du développement économique, social et culturel en répondant, de façon adaptée, aux besoins de la collectivité nationale et des usagers, dans la transparence, le respect des droits de l'Homme et de la démocratie ». Article 34.

Les rôles de levier et / ou de logistique de l'administration, incontournable

dans le développement économique, social et culturel, sont clairement affirmés. Cet article pourrait être mis en lien avec certaines dispositions portant sur la Cour des comptes.

« La Cour des comptes est la juridiction supérieure des finances publiques et l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques. Elle a des attributions juridictionnelles de contrôle et de consultation ». Article 156.

Si les Experts comptables et les Cabinets d'audit certifient la régularité et la sincérité des comptes des Entités de droit privé et de droit public, la Cour des comptes juge l'acceptabilité, ou non des comptes publics.

« La Cour des comptes juge les comptes des comptables publics de deniers et de matière. Elle contrôle la régularité des opérations financières, sanctionne les fautes de gestion, déclare et apure les gestions de fait ». Article 158.

L'ancienne section des comptes de la Cour suprême est désormais une Institution de la République à part entière. Elle a des compétences juridictionnelles qui lui permettent de sanctionner (remboursement de sommes, amendes, voire la prison) les fautes relevées lors des contrôles.

II – LES DATES ECONOMIQUES IMPORTANTES.

Première date « Le Discours du Président de la République sur l'Etat de la Nation » Article 61.

« Une fois par an et dans le courant du premier trimestre, le Président de la République prononce devant le Parlement réuni en Congrès, un discours sur l'état de la Nation » Article 61.

C'est un moment très important dans la vie du pays. La date de ce discours est importante, car on pourrait dire que c'est le document dans lequel, le Président de la République détermine la politique de la Nation.

Il pourrait être un phare sur la direction prise par le pays pendant toute l'année. Ce discours a un caractère encore plus solennel et engage encore plus le Président puisqu'il est prononcé devant les deux chambres du Parlement que sont l'Assemblée Nationale et le Sénat réunies en congrès.

Deuxième date « Le Plan d'action du Gouvernement ».



« Le Premier ministre présente devant le Parlement le plan d'action du Gouvernement. La présentation a lieu devant chacune des deux chambres, trente jours au plus après le discours sur l'état de la Nation du Président de la République. Elle est suivie, le cas échéant, de débats assortis de recommandations sans vote ». Article 80.

Cette date est aussi très importante. On pourrait dire que c'est un véritable « Programme de gouvernement » dans lequel le Gouvernement fixe le cap pour la mise en œuvre de la politique de la Nation déterminée par le Président de la République dans son discours.

On pourrait y voir dedans des secteurs économiques prioritaires. C'est ce qui ressort clairement de l'article 76 : « Le Gouvernement conduit la politique de la Nation déterminée par le Président de la République. Il dispose de l'administration ».

Le « plan actions » est en quelque sorte une « feuille de route » pour chaque ministre, qui saurait ce qu'il doit faire, les résultats attendus de son ministère. D'ailleurs, sans un Programme de gouvernement, qu'est-ce qu'un ministre pourrait – il bien faire ?

L'action du gouvernement est dirigée par le Premier ministre, chef du Gouvernement. On pourrait comprendre qu'il s'assure à tout moment que chaque ministre maintient le cap, que les objectifs seront atteints. Il répond aux difficultés rencontrées par les membres du gouvernement et est à leurs côtés pour résoudre de grandes difficultés pouvant faire obstacles à l'atteinte des objectifs.

Lorsque le Président constate que le Gouvernement n'est pas dans la mise en œuvre de la « politique de la Nation déterminée » par lui, il peut remplacer le premier ministre.

C'est ce qui est clairement dit à l'article 57 : « Le Président de la République nomme le Premier ministre et met à ses fonctions ».

Troisième date « l'adoption du Budget : la loi des finances ».

On ne pourrait pas manquer de relever que les deux premières dates se situent après que le budget ait été voté en décembre par l'Assemblée Nationale. Il serait peut-être difficile d'établir le lien entre les données budgétaires et le Plan d'actions du gouvernement.

Ainsi, on pourrait croire qu'il y a une incohérence de dates. Non, les règles de gestion des finances publiques prévoient que le Budget d'Etat pourrait être révisé en cours d'année par une loi de finances rectificative appelé collectif budgétaire, rendu nécessaire en « raison de modifications de l'environnement économique ou de changement des orientations économiques du gouvernement ».

En conclusion, une Constitution, par définition est un texte de portée générale. Cette Nouvelle Constitution qui consacre la 4ème République est un texte nouveau. Ainsi les architectes ont dessiné un plan construction de l'édifice, les entrepreneurs : maçons, électriciens, peintres et constructeurs viendront relever des imperfections au fil de la construction. Un texte de loi ne vaut que par son application. /

SINÉ DIARRA
EXPERT –COMPTABLE, ESSAYISTE
BAMAKO – MALI

Références bibliographiques

1. Nouvelle Constitution du 22 Juillet 2023 du Mali
2. Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, édition 2014 Nattan, Paris

MINISTRE DE LA REFONDATION LORS DE L'ATELIER DE FORMATION DES AGENTS DE L'OCLEI ET DES STRUCTURES DE CONTRÔLE

« La lutte contre la corruption n'est pas un slogan, mais plutôt un projet de société »



L'Office central de Lutte contre la l'Enrichissement illicite (OCLEI) en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) a organisé un atelier de formation des agents de l'OCLEI et des structures de contrôle sur la convention des Nations Unies contre la corruption et son mécanisme d'examen et d'application. L'activité présidée par le ministre de la Refondation de l'Etat, a démarré lundi 15 avril et prendra fin mercredi 18 avril à Bamako.

Cependant, la présente session visé à renforcer les compétences des agents et des acteurs de la lutte contre la corruption sur les instruments juridiques internationaux

relatifs à cette lutte. Il s'agit de la Convention des Nations Unies contre la Corruption, de la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption ainsi que leurs mécanismes de suivi et de mise en application.

Le Président de l'OCLEI, Moumoune Guindo a planté le décor en soutenant que la Convention des Nations Unies contre la Corruption est un cadre fédérateur universel pour l'ensemble des pays du monde. La Convention des Nations Unies contre la Corruption, poursuivra t-il, renferme des normes internationales qui, pour la lutte contre la corruption, équivalentes aux normes

de l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des Finances publiques (INTOSAI) pour les corps de contrôle, à ceux du Groupe d'Actions financières (GAFI) pour les CENTIF, à ceux des normes ISA pour les experts-comptables et à ceux de l'Institut des auditeurs internes (IIA) pour l'audit interne public et privé.

Dr Moumoune Guindo a jugé nécessaire que les normes de la Convention des Nations-Unies et des conventions régionales et sous-régionales contre la corruption doivent connues pour une mise en œuvre harmonieuse dans les Etats parties.

Ces conventions mettent l'accent sur : la prévention en termes d'information, de sensibilisation et d'éducation des couches socioprofessionnelles contre la corruption et les infractions assimilées; la réalisation d'enquêtes contre des individus ou organisations impliqués dans des faits de corruption et infractions assimilées dont l'enrichissement illicite ; le développement de la colla-

boration interservices au niveau national et de la coopération internationale entre les Etats.

Intervenant à son tour, le ministre de la Refondation de l'Etat, en charge des Relations avec les institutions, a réaffirmé que la Convention des Nations Unies contre la Corruption est un ensemble de dispositifs et d'instruments aidant à lutter contre la corruption et les infractions assimilées sous toutes leurs formes.

« Malgré tout, la lutte contre la corruption n'est pas l'affaire du seul Gouvernement », a déclaré le ministre Ibrahim Ikassa Maïga. À cela s'ajoute kes organisations de la société civile, le secteur privé, les femmes et les jeunes, qui ont chacun un rôle essentiel à jouer en matière de prévention, de sensibilisation et d'éducation des populations pour un changement de comportement.

À l'issue des travaux, le représentant de l'ONUDD, Atisso Kodjo dira que le processus engagé par les

parties prenantes est salubre. Selon lui cette vision de lutte contre la délinquance financière sous toutes formes doit être assurément la soutenue par une culture de conscience collective et citoyenne de nos États face aux biens publics.

Dans le cadre de la lutte contre le fléau de la corruption, il est apparu nécessaire de concevoir et d'adopter une Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption, assortie d'un plan d'action quinquennal 2023-2027, conformément au Plan d'Action du Gouvernement, dont l'Axe 4 est dédié à la Promotion de la Bonne Gouvernance et à l'adoption d'un Pacte de Stabilité sociale.

Ont pris part à cette rencontre de trois jours, les Délégués du Burkina Faso et du Niger, dont le Contrôleur général d'Etat par intérim et la Vice-présidente de la Commission de Lutte contre la Délinquance économique et financière ainsi que les agents nationaux de l'Office.

M.S

MOUSSA MARA ANCIEN PM

« Je demande aux autorités d'accorder la plus grande attention à la transparence des marchés »

Toujours prêt à tirer la sonnette d'alarme ou à proposer s'il le faut, l'ancien premier ministre Moussa, invite les autorités à faire preuve de transparence dans la passation de marchés publics. L'expert comptable conseille à celles-ci de faire en sorte que les marchés par gré à gré ne dépassent pas 5% des marchés publics, norme de l'UEMOA en la matière.



Dans un post publié, hier, lundi sur le réseau social (Facebook), l'ex premier ministre de Ibrahim Boubacar Keïta, a attiré l'attention de l'opinion publique sur le non-respect de normes de l'UEMOA en matière de passation de marchés publics au Mali. « La bonne Gouvernance que nous appelons tous de nos vœux et qui est consi-

dérée comme un objectif par les autorités de la transition, reste étroitement liée à la passation de marchés publics transparents et contrôlés », croit savoir, l'ancien président du parti Yelema (le changement).

Dans ces conditions, observe Moussa Mara « il faut déplorer

que le nombre de marchés passés selon les règles publiques aient diminué de 32% entre 2021 et 2022 selon l'autorité de régulation des marchés publics et des délégations de services publics ARMDS. En attendant de disposer des chiffres de 2023, cette tendance est inquiétante ».

Il a souligné que dans la même période, on observe que les marchés publics passés en gré à gré représentent 20% de la valeur de l'ensemble contre une norme de 5% selon l'UEMOA.

Toutefois, l'ancien premier ministre demande aux autorités d'accorder la plus grande attention à la transparence des marchés et de faire en sorte que l'ensemble des achats effectués sur les ressources publiques soient engagés selon nos règles publiques. « Je conseille vivement à ce que les marchés par gré à gré ne dépassent pas 5% des marchés publics, norme de l'UEMOA en la matière ».

SEYDOU FANÉ

ZONE DES 3 FRONTIÈRES

La force conjointe de l'AES neutralise plusieurs terroristes

L'Etat Major Général des Armées a, dans un communiqué publié hier lundi 15 avril 2024 annoncé que dans le cadre des opérations de la force conjointe de l'AES, les forces armées burkinabè, maliennes et nigériennes ont mené plusieurs actions ayant conduit à la neutralisation de plusieurs groupes terroristes et à la destruction d'importantes bases logistiques dans les zones frontalières.

Selon ledit communiqué, le 10 avril 2024, la coordination a permis de procéder à une frappe nigérienne qui a détruit un important lot logistique et neutralisé plusieurs terroristes dans la zone de AMALAW-LAW dans le secteur de LABBEZANGA. Le 13 avril 2024, Une importante quantité de matériels de guerre a été détruite ainsi que plusieurs terroristes neutralisés aux environs du village de HOURARA situé à environ 12km au nord-ouest

de LABBEZANGA, à la frontière entre le MALI et le NIGER, ajoute L'Etat-major Général des Armées. Le 13 avril 2024 dans le secteur de DOUNA, à la frontière entre le MALI et le BURKINA FASO, une action conjointe impliquant des vecteurs maliens et burkinabès a permis de démanteler une importante base logistique.

« L'Etat Major Général des Armées magnifie cette coordination mettant

en lumière l'efficacité des opérations conjointes des forces de l'AES face aux groupes terroristes », conclut le communiqué.

La zone des trois frontières (zone frontalière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso) est le refuge des groupes armés terroristes opérant dans ces trois pays confrontés au défis du terrorisme depuis plusieurs années. En septembre 2023, ces trois se sont réunis pour

créer l'Alliance des Etats du Sahel (AES), dont l'objectif principal est de lutter contre le terrorisme. Depuis un certain temps, les armées de ces trois pays mènent

des opérations conjointes pour traquer les terroristes.

MORY KEÏTA



UEFA

Combien coûtent les billets pour la finale de la Ligue des champions 2024 ?



Programmée au stade Wembley de Londres le 1er juin prochain, la finale de la saison 2023-2024 de la Ligue des champions est désormais accessible au plus grand nombre.

L'UEFA a en effet débuté la campagne en ligne d'attribution des billets. Comme de coutume, la majorité d'entre eux sera allouée aux fans des équipes participantes et au grand public.

Des billets moins chers vendus aux supporters des deux clubs finalistes

Les billets pour le grand public ne seront pas vendus selon le principe du premier arrivé, premier servi, mais par le biais d'une loterie

qui sera organisée après la période de candidature. Les billets disponibles dans la catégorie la plus abordable, « Fans First », seront exclusivement réservés aux supporters des clubs jouant la finale. Le PSG, toujours en course en quarts de finale de la compétition peut encore y prétendre. Le processus de vente et d'attribution des billets réservés aux fans des équipes finalistes est organisé directement avec les clubs concernés.

De 187 à 713 € le prix grand public de la finale de la Ligue des champions 2024

Pour les soutiens des deux équipes qualifiées, les places seront vendues au tarif de 60 livres (70 euros), pour un placement en virage ; un par équipe respective. Pour le grand public, il faut compter un minimum de 160 livres (187 €) en catégorie 3, 430 livres (502,5 €) pour une catégorie 2 et 610 livres (713 €) en première catégorie. Les billets seront livrés via l'application UEFA Mobile Tickets quelques jours avant le match.

ATHLETISME

L'Ufas sacré au meeting de San

La 31^e édition du meeting traditionnel de San a eu lieu du 29 au 30 mars 2024. Cette manifestation sportive annuelle a été présidée par Abdoul Aziz Maïga, directeur national des sports et de l'éducation physique, représentant le ministre de la jeunesse et des sports Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne.

Le préfet de San, le représentant du Gouverneur, la présidente de la Fédération malienne d'athlétisme, Mme Sangaré Aminata Kéïta, Mme le Maire de San, ainsi que les autorités administratives, politiques, traditionnelles et coutumières de San étaient présents à cet événement.

Le Meeting a rassemblé 450 athlètes de 37 clubs affiliés, venus de différentes régions et du District de Bamako.

Au classement général, c'est l'Ufas qui prend la première place suivi de l'AS Police en deuxième position, et le Djoliba en Troisième position.

Cet événement a été une véritable démonstration de l'esprit sportif et de la camaraderie.

Bravo à tous les participants !

AVEC SARR

JOURNEE INTERNATIONALE DU SPORT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PAIX

Message du président du Cnosm, Habib Sissoko

Le Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNOSM), à l'instar des autres CNO membres du Comité International Olympique (CIO), célèbre le 6 avril 2024 la Journée internationale du sport au service du développement sous la thématique « Le sport pour la promotion de sociétés pacifiques et inclusives ».

Une occasion de mettre en exergue l'important potentiel du sport pour aider à construire un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Notre conviction a toujours été que le sport est un droit fondamental pour tous qui a le pouvoir de changer le monde. Et cela d'au-

tant plus que c'est un outil puissant pour resserrer les liens sociaux et promouvoir le développement durable et la paix, ainsi que la solidarité et le respect de tous.

Le CNOSM ne cesse de mettre en avant les principes du Mouvement Olympique et les valeurs du Sport pour jouer sa partition dans la réconciliation nationale et favoriser la cohésion sociale.

Bonne Journée internationale du sport au service du développement et de la paix à toutes et à tous !

RUE YOURI GANGARINE A NIARELA Hommage au premier homme de l'espace

Le 12 avril dans le quartier de Niarela, plus précisément à la rue Youri Gangarine a été célébré la commémoration du 63^e anniversaire du premier vol effectué par le cosmonaute russe Youri Gangarine qui a eu lieu en 1961. L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali S.E Igor Gromyko et le maire en charge du comité transitoire en Commune II, Bassirou Sarr, ont assisté à la cérémonie.

Le diplomate russe accompagné du maire, qui a déposé la gerbe de fleurs à la plaque à la mémoire de Youri, a rappelé dans son discours « bien que le vol autour de la terre n'ait duré que 108 minutes, cet événement historique a marqué toute l'humanité »

Ce geste symbolique de souvenir et de reconnaissance a eu lieu le vendredi 12 mars devant la maison russe via rue Gangarine, en présence des communautés russes au Mali, mais également de SE l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali, Igor Gromyko et en présence du maire transitoire de la Commune II, Bassirou Sarr.

Après le dépôt symbolique de gerbe de fleurs, le maire en charge de la transition à la mairie de la Commune II a indiqué être heureux et fier de participer à la commémoration d'un événement marquant l'histoire récente de l'humanité qui a profondément bouleversé la perception de l'homme dans la conquête spatiale du 20^e siècle, le 12 avril 1961.

Le 12 avril, la Journée de la cosmonautique

Un des moments forts de cette cérémonie, a été la récitation par les enfants russes d'un poème dédié au Youri pour montrer sa bravoure, son courage.

Le 12 avril 1961, à 09:07 heure de Moscou, le vaisseau spatial Vostok a été lancé depuis le cosmodrome de Baïkonour avec le pilote cosmonaute Yuri Alekseevich Gagarine à bord - le premier vol humain dans l'espace au monde a commencé, marquant le début de l'ère spatiale dans l'histoire de l'humanité.

Youri Gagarine a passé 108 minutes dans l'espace, faisant un tour complet autour de la Terre, et a atterri avec succès dans la région du village de Smelovka, dans la région de Saratov.

Pendant son séjour en orbite, il a maintenu des communications radio avec la Terre, a mené des observations dans le hublot, a surveillé le fonctionnement des systèmes du navire, a mené des expériences simples.

Les nouvelles sur le vol de Youri Alexeïevitch est sorti seulement au bout de 55 minutes après le décollage de la fusée «Orient», devenant ainsi le plus cité le message dans le monde. Du jour au lendemain, le pilote soviétique du régiment d'aviation de chasse est devenu l'homme le plus célèbre de la planète.

Deux jours plus tard, une foule de plusieurs milliers de personnes avec des fleurs et des affiches de bienvenue est descendue dans



les rues de Moscou, honorant le cosmonaute arrivé dans la capitale. Déjà à la fin du mois d'avril, notre compatriote est allé en tournée à l'étranger, en deux ans, il a parcouru plus de 30 pays, où il a été accueilli comme un héros.

Comme l'a dit Monsieur Sergueï Lavrov, Ministre des Affaires Étrangères de la Fédération de Russie: "pour des milliards de personnes dans le monde, Y.A.Gagarine continue de servir d'exemple d'héroïsme et de dévouement, d'inspiration pour surmonter tous les obstacles à la réalisation des objectifs les plus ambitieux et les plus nobles (extrait du message vidéo du Ministre à l'occasion du 60^e anniversaire du vol de Y.A.Gagarine dans l'espace).

Le vol de Gagarine a été un véritable triomphe de la science et de la technologie soviétiques et a été d'une importance cruciale pour le développement futur de la cosmonautique et de l'humanité tout entière, marquant le début de la coopération internationale dans l'exploration de l'espace.

En 1968, lors de la 61^e conférence générale de la Fédération Aéronautique Internationale, il a été décidé de célébrer le 12 avril comme Journée internationale de l'aviation et de l'astronautique, et en 2011, à l'initiative de la Russie, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé le 12 avril Journée internationale du vol spatial habité.

Parlant de l'exploit de Y. A. Gagarine, il faut se rappeler, tout d'abord, ses qualités humaines: modestie, masculinité, patriotisme.

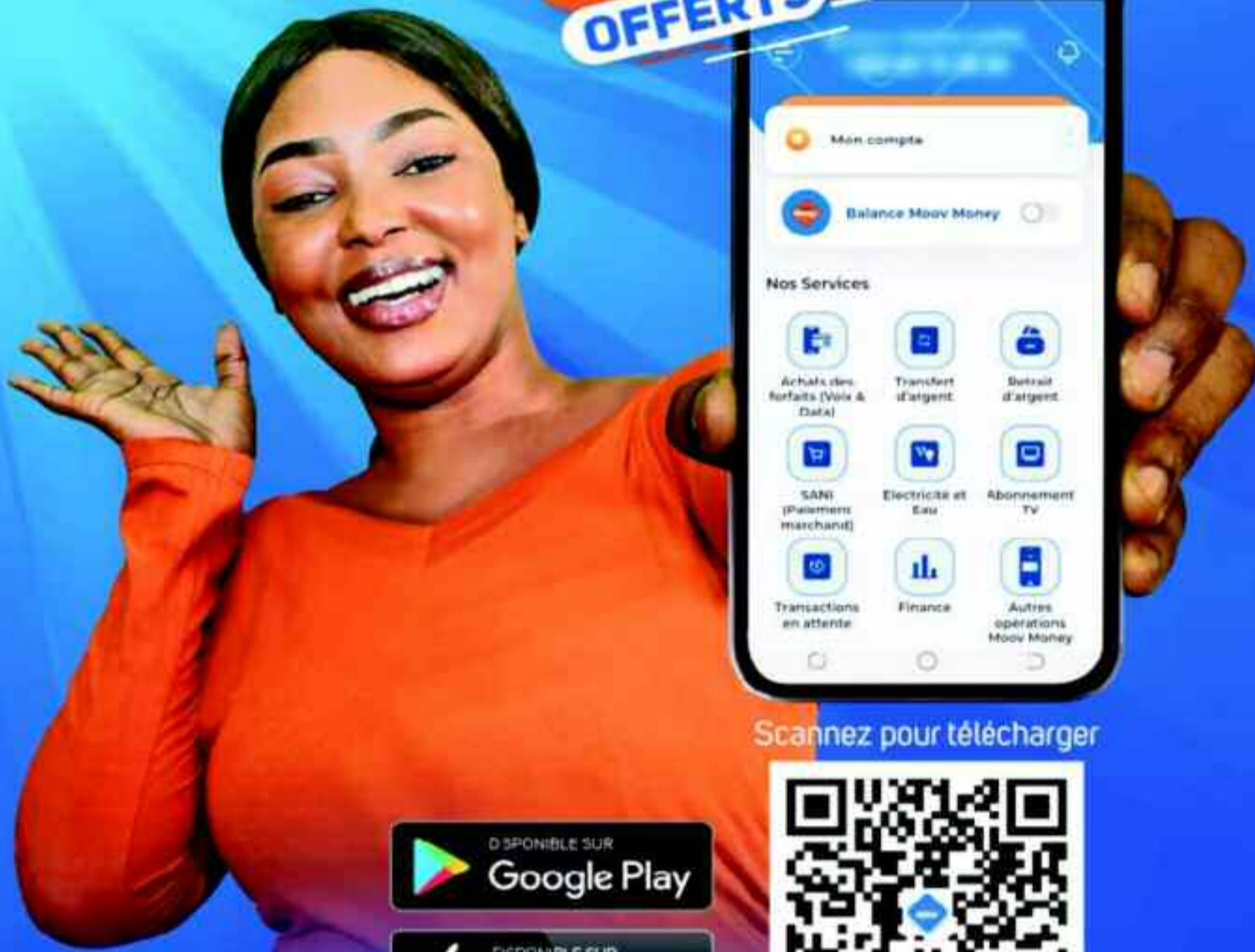
En 2015, à l'entrée du logement de l'Ambassade de Russie au Mali, une plaque commémorative avec description de l'exploit accompli par Y. A.Gagarine a été installée. Elle est située dans la rue qui porte son nom.

AVEC SOULEYMANE NIARÉ (STAGIAIRE)

AVEC MY MOOV, TOUT EST DANS VOTRE MAIN



500 Mo OFFERTS



Scannez pour télécharger



SPRIT

Avec l'application My Moov, profitez de tous les services Moov Africa.

service client Mobile : 8700
www.moov-africa.ml
www.facebook.com/moovafica.mali